



## Le blog d'Eric Ng Ping Cheun

**Publié dans l'express du 25 avril 2012**

### **Espace économique**

Alors qu'on est agressé quotidiennement par un trop-plein de la politicaillerie, le discours-programme 2012-2015 a au moins le mérite d'attirer l'attention sur les grands enjeux socio-économiques du pays. Au lieu de relayer des propos qui relèvent du badinage, les radios gagneront à hisser le niveau du débat dans leurs émissions thématiques. Il ne manque pas de thèmes dans le discours-programme. Quelques-uns sont inévitablement répétitifs, mais ne soyons pas aussi négatifs devant le nombre appréciable de projets annoncés.

C'est précisément parce que le discours-programme fourmille de projets qu'il pêche par une absence de priorité. Dans une crise économique mondiale, il est essentiel d'établir un ordre de priorités suivant la matrice urgence-importance afin de résoudre les problèmes. Un gouvernement ne peut pas tout faire en même temps. Il vaut mieux réaliser des projets bien faits que de traîner des projets incomplets. Aussi, il importe de faire connaître une estimation des coûts des projets, surtout ceux auxquels on invite la participation du privé.

Qui dit priorité dit court terme, et il est évident que le projet d'économie maritime n'est pas urgent mais important. Cela n'empêche pas d'y réfléchir, puisqu'il ne sert à rien de dire que c'est irréaliste. Jacob Viner, grand théoricien du commerce international, plaidait jadis pour que *"l'économiste soit, pour la société, le gardien spécialement affecté aux perspectives à long terme en matière économique"*. Ceux qui se plaignent de notre déficit commercial devraient s'intéresser au développement à long terme de l'économie maritime.

Bien que peu d'économistes étudient l'économie spatiale, l'espace constitue un phénomène économique. De Richard Cantillon à Adam Smith, les grands auteurs économiques du XVIIIe siècle ont disserté sur la structuration systématique de l'espace par la distance et les aires géographiques. Plus un pays grandit son espace économique, plus il ouvre des possibilités de développement. Pour l'Amérique, la conquête spatiale était au XXe siècle ce que la conquête de l'Ouest était au XIXe siècle : une manière de pousser plus loin les frontières de la croissance économique.

Maurice, elle, peut trouver une nouvelle source de prospérité au fond de ses 2,3 millions de kilomètres carrés d'océan qui constituent sa zone économique exclusive, et passer ainsi du statut de *Island State* à celui de *Ocean State*. L'île possède un environnement des affaires et des infrastructures propices pour exploiter la grande variété de ses ressources marines. Les activités liées à celles-ci, tels la pêche, l'aquaculture, l'industrie pharmaceutique, les produits de

beauté, l'eau minérale, le sel marin, les loisirs et les activités portuaires, s'enchaînent naturellement avec l'agriculture, la manufacture, le commerce, le tourisme et l'énergie. On peut fendre l'eau de mer en oxygène et hydrogène, créant ainsi de l'énergie renouvelable. On peut transformer des algues en biodiesel, en fertilisants, en aliments, en boissons et en médicaments.

Pour obtenir l'expertise requise, l'institut de recherche océanographique de Maurice peut établir des contacts avec l'université de Reykjavik tandis que le gouvernement mauricien peut chercher l'aide de l'Islande, voire acheter des droits de propriété intellectuelle. Car il faut commencer à développer la technologie nécessaire et constituer un bassin de main-d'oeuvre qualifiée, deux conditions préalables à l'action commerciale. Il convient aussi, dès maintenant, d'étudier les marchés d'exportation, notamment les pays sans accès à la mer.

## **Droits de propriété**

Les océans restent des ressources communes les moins régulées. Tout le monde peut aller à la pêche, et l'absence de propriété individuelle n'incite pas les pêcheurs à préserver les espèces. La surpêche détruit des populations marines qui ont une valeur commerciale. Un resquilleur peut bénéficier d'un pillage en commun, sachant que le coût de ses actions est réparti entre plusieurs individus.

Comme de nombreux pays ont accès à l'océan Indien, toute solution impliquerait une coordination entre des pays ayant des valeurs différentes. Nous avons besoin de l'aide de pays amis en matière de surveillance maritime pour bien assurer la sécurité de notre zone économique exclusive. Mais l'océan étant si vaste, la mise en pratique des accords ne sera jamais facile.

Des lois peuvent protéger les poissons en réduisant l'utilisation de cette ressource commune et en aidant à maintenir sa population. Par exemple, les pêcheurs doivent rejeter les poissons qui n'ont pas la taille requise. L'Etat peut monnayer les permis de pêche et limiter les périodes de pêche durant l'année.

Mais la meilleure protection des ressources marines passe par l'attribution de droits de propriété clairement définis, sans lesquels la valeur commerciale devient une menace pour l'espèce marine. Lorsqu'une ressource n'est la propriété de personne, elle risque de connaître le même sort que la Tragédie des Communs, une parabole qui illustre le fait que les ressources communes tendent à être exploitées exagérément par la société dans son ensemble. Quand une personne utilise une ressource commune, elle diminue les opportunités d'autres personnes à l'utiliser : on appelle cela une externalité négative.

L'Etat peut résoudre ce problème soit au moyen de taxes ou de réglementations, soit en transformant la ressource commune en bien privé. En Islande et en Nouvelle-Zélande, les projets de quotas négociables ont contribué à relancer les stocks de poissons pour la pêche. Fournir des droits établis aligne les intérêts de l'individu avec les bienfaits de la préservation de la nature.

**Publié dans *l'express* du 18 avril 2012**

## **Planification étatique**

On nous a annoncé un plan pour les dix prochaines années, mais c'est essentiellement dans le moyen terme que le discours-programme 2012-2015 engage le pays. On salue toutefois la vision à long terme du gouvernement de poser les fondations d'une économie maritime. En quête d'une nouvelle source de croissance, Maurice élargira son espace économique par une exploitation judicieuse de ses ressources marines dans sa zone économique exclusive. La mer peut devenir, davantage que les terres continentales, notre nouvel eldorado.

Les mots *plan* et *planning* sont utilisés 37 fois dans le discours-programme. C'est dire que l'Etat aime planifier ses projets. Mais tout plan repose sur des hypothèses. Or il est rare que toutes les conditions soient remplies, ce qui fait que la planification étatique a des limites.

Dans le langage économique, le terme planification décrit le réseau de décisions que nécessite l'allocation des ressources disponibles. En ce sens, toute activité économique est une planification, et celle-ci est fondée sur une connaissance que ne détient pas le planificateur, mais qui lui est transmise. Pour mettre le discours-programme en pratique, les ministères auront à se fier aux informations soumises par les opérateurs.

Le problème principal de l'élaboration d'une politique économique ou de la construction d'un système économique efficace est précisément le problème de la meilleure utilisation possible de la connaissance, laquelle se trouve éclatée parmi de nombreux individus. L'information économique n'existe qu'en tant que connaissance individuelle, et non collective, et elle est si dispersée qu'aucune autorité ne peut la posséder. Cette division du savoir fait que les entreprises sont confrontées à l'ignorance et à l'incertitude. C'est pourquoi il faut de la souplesse dans l'adaptation aux aléas économiques, ce que ne comprennent toujours pas les fonctionnaires qui bloquent des projets d'investissement.

Ce sont les projets du secteur public que va suivre le *Project Management and Delivery Unit*. Sinon, à force de dire que l'investissement public doit prendre le relais de l'investissement privé qui est en panne, la contraction attendue de 3,4% de celui-ci pour l'année 2012 se produira comme une prophétie auto-réalisatrice. Il faut relancer l'investissement privé, et cela passe par la promotion d'une culture de résultats dans les départements d'Etat, autorités locales et ministères, et par une bonne coordination entre eux au niveau de l'octroi des permis.

La question n'est pas de savoir s'il faut ou non de la planification. Il s'agit de dire si la planification doit être centralisée par une autorité pour tout le système économique, ou répartie entre les agents. Winston Churchill disait que *"he who fails to plan is planning to fail"*. Mais le plan d'un individu ou le plan d'une entreprise est différent en nature de celui de l'Etat.

La planification centralisée consiste à diriger le système économique en fonction d'un plan unifié, d'où le concept bien français de "dirigisme". Elle repose sur une

“direction consciente” qui ne peut pas concevoir que des problèmes puissent être résolus au-delà du champ de contrôle ouvert à l'esprit humain. A l'inverse, la concurrence renvoie à une planification décentralisée, et la liberté des prix à un usage coordonné des ressources, entre des agents séparés. Ce sont deux institutions que l'homme a appris à bien utiliser sans les avoir comprises, parce qu'elles lui ont été bénéfiques. A l'instar des incitations gouvernementales, elles sont à même de susciter des initiatives privées.

## Changement constant

On rétorquera que notre secteur privé ne prend pas d'initiative, mais attend que le gouvernement lui montre le chemin. C'est que nous avons affaire à des chercheurs de rente, et non à des entrepreneurs qui ont le goût du risque. Proposé par la *Mauritius Exports Association*, un “ministère de la planification économique” peut-il promouvoir l'esprit d'entreprise ?

On a fusionné le ministère du Développement économique avec le ministère des Finances (MoF) pour éviter le double emploi et des coûts superflus (on pense aux mêmes raisons actuellement au *Joint Economic Council*). Une scission du MoF menant à la création d'un ministère agissant comme planificateur central ne ferait que grossir les dépenses de l'Etat sans que la réflexion économique se traduise en actions concrètes. Aucun ministère n'accepterait d'être aux ordres d'un ministère particulier. Il faut plutôt valoriser les très bons économistes qui travaillent au MoF en faisant remonter leurs idées aux décideurs.

La planification a pour erreur méthodologique d'adopter une approche holiste qui ignore l'importance de la connaissance individuelle des circonstances particulières de temps et de lieu, et qui n'accorde pas de place au changement. Or, pour citer Friedrich Hayek, “*economic problems arise always and only in consequence of change*”. Dans un monde où la fréquence de changements rend nécessaires des modifications des plans de production, les décisions finales doivent être laissées à ceux qui, par leur expérience pratique d'entrepreneur, savent discerner ces circonstances et apprécier directement les changements.

Ce type de connaissance ne peut être chiffré et ne peut donc être transmis à une autorité sous forme statistique. La planification centralisée fondée sur l'information statistique ne peut pas prendre en compte les circonstances de temps et de lieu. Si les agrégats statistiques sont plus stables que les mouvements de détail, ils ne permettent pas de les comprendre. Croissance de 1,7% ? Incompréhensible pour ceux qui sont dans la sphère de l'action !



Les agitations politiques ont comme seul inconvénient pour la communauté des affaires de monopoliser le temps et l'énergie des membres du gouvernement au point qu'ils négligent leurs dossiers. Cela retarde des décisions au sein des entreprises. L'insistance du Premier ministre à dire que les élections générales seront en 2015 est certes un message à celui qui hésite à investir maintenant par manque de visibilité politique. Toujours est-il qu'on serait peu rassuré par une atmosphère permanente de campagne électorale où des ministres et des députés occupent le terrain de manière assidue. Pourront-ils faire accepter à la population des mesures impopulaires, nécessaires pour surmonter la crise économique ? Mais avant tout, prendront-ils de telles mesures ?

## L'intérêt général

La vie économique n'évolue pas dans un vacuum, mais dans un cadre politique et social précis. Les économistes font une analyse positive, pas normative, de la politique. Dans leur ouvrage *The Calculus of Consent* (1962), James Buchanan et Gordon Tullock analysent la façon dont les gens se comportent face aux phénomènes politiques. On a un "marché politique" où les politiciens sont l'analogie des entrepreneurs, et les électeurs l'analogie des consommateurs : on échange des promesses contre des voix. C'est un terreau de la démagogie.

Les discours démagogiques ne manquent pas dans notre microcosme politique, et tout indique qu'ils iront crescendo. On reproche à nos hommes politiques de faire de la surenchère, ce qui est vrai. Mais si cette offre existe, c'est aussi parce qu'il y a une demande de la part des citoyens pour que l'Etat redistribue l'argent pris aux autres. Nous sommes tous à la fois revendicatifs et contribuables.

Cependant, les intérêts individuels sont mieux exprimés par des coalitions d'individus que par les individus eux-mêmes. C'est ce qui explique les nombreux groupes qui se forment pour parler au nom des autres. Maurice n'est pas si différente des autres démocraties, sauf qu'elle a une particularité qui est due à la diversité ethnique et religieuse du pays.

Le jeu de la démocratie représentative conduit à favoriser des groupes de pression au détriment des individus isolés qui produisent des richesses. Le défi est donc énorme pour le gouvernement de faire triompher l'intérêt général en appliquant des politiques non-discriminatoires. Il y a certes des problèmes sectoriels à régler, mais toute solution doit consister à accroître la satisfaction d'un secteur sans réduire celle d'un autre... Il faudra savoir optimiser.